

Démarche : Lycée Louis Bascan-Réinscription au service de restauration-Année scolaire 2025-2026

Organisme : Intendance

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Réinscription au service de restauration du Lycée Louis Bascan de Rambouillet.

Réinscription au service de Restauration Scolaire du Lycée Louis Bascan (Rambouillet)

Pour réinscrire votre enfant et mettre son dossier à jour, merci de compléter le formulaire ci-dessous, afin que le tarif du repas soit adapté à votre situation financière (sauf élèves scolarisés en CFA privé-cf explications ci-dessous). Autrement le tarif maximal sera appliqué au 01/09/25. Si vous avez plusieurs enfants scolarisés au lycée, merci de compléter un formulaire par enfant.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement de la demi-pension, vous pouvez visiter le site internet du lycée. <https://lyc-bascan.fr/inscription-et-fonctionnement-du-restaurant-scolaire/>

Rappel des modalités de réinscription et du fonctionnement du restaurant scolaire:

Nom de l'élève

Prénom de l'élève

Date de naissance de l'élève

Statut 2025-2026

Merci de saisir le statut de l'élève pour l'année scolaire à venir.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ PREBAC

☐ POSTBAC

☐ APPRENTIS

INE de l'élève

Vous pourrez trouver le n° INE sur un bulletin scolaire, sous le nom de votre enfant, ou sur une convocation à un examen.

L'INE est composé de 11 caractères : 10 chiffres + 1 lettre ou 9 chiffres + 2 lettres

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si vous avez changé de RIB au cours des derniers mois, nouveau RIB à fournir au nom d'un responsable légal

Indispensable pour tout remboursement.
En aucun cas vous ne pourrez être prélevé.

Ma situation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Je suis allocataire CAF-mais je ne souhaite pas télétransmettre électroniquement mon quotient familial au lycée-ou je ne parviens pas à récupérer automatiquement mon quotient familial

☐ Je ne suis pas allocataire CAF-ou je ne souhaite pas transmettre de justificatifs de revenus

Pour obtenir un tarif aidé, les familles allocataires CAF ont l'obligation de fournir un justificatif de quotient familial. Cliquez pour voir comment obtenir ces justificatifs

Merci d'indiquer le Justificatif CAF que vous fournissez

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Attestation de quotient familial Région Caf-A privilégié (car je ne souhaite pas télétransmettre électroniquement mes données)

☐ Attestation de paiement CAF (via le site CAF)

Merci de cocher la situation qui vous correspond:

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Je ne suis pas allocataire CAF et j'édite ma propre attestation de quotient familial Région -justificatifs complémentaires à fournir

☐ Je ne souhaite pas transmettre de justificatif de revenu et je note que le tarif maximal du repas sera appliqué, soit 4,58€/repas

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Merci de sélectionner et transmettre l'attestation de paiement CAF de moins de trois mois (photo lisible prise avec téléphone acceptée)

cf modèle ci-dessous

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Merci de sélectionner et transmettre l'attestation de quotient familial Région-Caf (photo lisible prise avec téléphone acceptée)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Lycée Louis Bascan-Réinscription au service de restauration-Année scolaire 2025-2026

☐ Attestation de quotient familial Région (pour les non allocataires CAF)

Pour les non-allocataires de la CAF, rendez-vous sur la calculette du site

<https://calculette-qf.iledefrance.fr/demarrage> pour obtenir votre attestation de quotient familial Région

Il faudra Joindre OBLIGATOIREMENT:

-une copie intégrale de votre dernier avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 du foyer pour vérification du quotient familial

-une copie intégrale du livret de famille

-le justificatif des prestations familiales du dernier mois si vous en percevez (allocations familiales, MSA, ou autres)

Si vous avez besoin d'aide pour éditer le justificatif, contactez la plateforme téléphonique Équitables au 0 800 075 065 du - lundi : 8h30 - 18h- mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 19h- vendredi : 8h30 - 17h- samedi : 9h - 12h, jusqu'à à mi juillet et du 26 août au 4 octobre.

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Intégralité votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie complète du livret de famille

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ justificatif des prestations familiales (allocations familiales, MSA ou autres) du mois précédent si vous en percevez

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Autre document justificatif si nécessaire

Quotient familial mentionné sur le justificatif ou calculé par vos soins :

Indiquez 0 si vous ne fournissez pas de justificatif-le tarif maximal de 4.58€ par repas sera alors appliqué

ATTENTION :

Le prix du repas est modulé en fonction de votre quotient familial. Si vous ne souhaitez pas transmettre les documents justifiant votre situation ou si le dossier est incomplet, le tarif maximum sera appliqué (4.58€ par repas).

Le tarif est mis à jour à compter du 01/09/2025 en fonction des revenus de la famille.

ATTENTION :

Pour les élèves apprentis dépendants d'un CFA privé, le tarif automatiquement appliqué est 4.58€ par repas. Les familles devront se rapprocher du CFA pour obtenir une aide financière pour le paiement des repas.

Je, soussigné le responsable légal, reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation du service.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non